

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 octobre 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Jacques Tessier, Maire suppléant
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENTS:

Monsieur Michel Croteau, maire
Monsieur Clément Gignac, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Demande de dérogation mineure pour le 140 Chemin Thomas-Maher;
9. Demande d'aide financière Popote et Multi-Services;
10. Club Nautique St-Louis;
11. Chalet municipal;
12. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
13. Suivi du Comité consultatif d'Urbanisme;
14. Adoption du règlement de nuisance;
15. Nation Wendake;
16. Prévisions budgétaires;
17. Autres sujets :
 - a)
18. Période de questions
19. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant Jacques Tessier souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, aucune modification n'est apportée.

CA-072-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015

CA-073-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 septembre 2015 est adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de septembre 2015;
- Conciliation bancaire au 30 septembre 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois de septembre 2015.

CA-074-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de septembre 2015 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'octobre 2015.

CA-075-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois de septembre 2015. Elle précise que 51 permis ont été émis comparativement à 36 pour le mois de septembre 2014. Elle prévoit environ 200 permis pour l'année 2015.

CA-076-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois d'août déposé par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers informe les membres du Conseil que l'entente relative à la fourniture du service de voirie d'hiver avec la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a été signée le 15 octobre 2015 et qu'une rencontre aura lieu prochainement avec les membres du Comité intermunicipal de voirie Ste-Catherine-Lac-Saint-Joseph.

Mme Viviers mentionne qu'elle a reçu la soumission de Multi-Vrac Écono pour les décorations de Noël aux abris postaux pour un montant de 1 034,78 \$ incluant les taxes.

CA-077-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil donne mandat à Multi-Vrac Écono pour décorer les deux abris postaux pour la période des Fêtes.

ADOPTÉ

8. Demande de dérogation mineure pour le 140 chemin Thomas-Maher

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 30 septembre 2015;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande;

CA-078-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte la demande de dérogation mineure au 140, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph soit:

- permettre l'agrandissement du garage à bateau jusqu'à la limite des fondations existantes sur la partie avant seulement (approximativement 17 pouces de long) et bénéficiant de droits acquis et tout en gardant le même débordement de toiture avant, le tout en conformité avec le Règlement de zonage no 2013-229;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

- et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

ADOPTÉ

9.- Demande d'aide financière Popote Multi-Services

Mme Viviers soumet aux membres du conseil une demande d'aide financière de Popote Multi-Services, organisme communautaire auquel nous contribuons chaque année pour aider les personnes âgées qui ont besoin de services d'accompagnement ou de livraison de repas.

CA-079-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier il est résolu à l'unanimité que ce Conseil verse un montant de 300,00 \$ à l'organisme Popote Multi-Services.

ADOPTÉ

10.- Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard fait un bilan de l'été 2015 au Club Nautique et mentionne que M. Olivier Dorion-Racine est reconduit comme coordonnateur pour l'été 2016. Frédéric Lachance sera le moniteur chef et M. René Roy, commodore.

M. Olivier Dorion-Racine ajoute qu'il y a eu 95 jeunes au Club en 2015. À la fin juillet il y avait 80 jeunes et durant les 2 dernières semaines, il y a eu 15 inscriptions. Les gens ont apprécié les différentes formules d'inscription. 65% des jeunes sont du Lac-Saint-Joseph, 15% proviennent de Québec, 15% à 20% de Fossambault et Ste-Catherine. L'âge moyen se situe de 9 à 12 ans et le groupe de 5-6 ans est plus élevé que les 7-8-9 ans. Ce sont souvent les petits-enfants des gens du lac.

Équipe: Frédéric Lachance, moniteur chef, Thomas Rochefort moniteur wake et ski nautique. Il ajoute qu'il faut créer un service unique dans la région. Pour ce qui est des autres moniteurs il faudrait les rencontrer pour faire un "brainstorming".

Recommandations:

- 1) Passer de 2 semaines à 4 semaines le programme intensif de wakeboard. Frédéric Lachance suggère 3 semaines.
- 2) M. René Roy, nouveau commodore et Mme Guérard suggèrent qu'il y ait une rencontre à chaque semaine;
- 3) Développer un sentiment d'appartenance au Club Nautique. Les jeunes sont fiers, ils aiment ça et veulent revenir.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

4) Investir dans le wakeboard et le ski nautique. Suggestion: au lieu de prendre deux gros bateaux de wake, on devrait prendre un bateau de wake et un bateau de ski de style Nautique 200.

5) S'assurer de la rigueur et planification globale au Club Nautique.

M. Jacques Tessier demande si les moniteurs suivent encore des cours de formation. M. Dorion-Racine confirme que oui et ajoute que Thomas Rochefort a même trois (3) formations.

Mme Guérard présente par la suite le budget du Club Nautique. Elle précise que l'an dernier ils avaient 21 000 \$ mais ont fait refaire le site web et acheté un nouvel ordinateur.

11.- Chalet municipal

Mme Viviers informe les membres du Conseil qu'elle a vérifié auprès du Service des incendies de Ste-Catherine et le directeur M. Pierre Beaumont l'a informé qu'ils ne pouvaient plus faire des pratiques d'incendie à cause de l'Environnement. M. Jacques Tessier s'informerait donc auprès de certaines firmes d'excavation et nous fera rapport lors de la prochaine réunion.

12.- Suivi du Comité consultatif d'Environnement.

M. Claude Lessard fait un compte rendu de la dernière rencontre avec les membres de son Comité et dépose le procès-verbal de la réunion du 1er septembre 2015.

13.- Suivi du Comité consultatif d'Urbanisme

M. Claude Tessier fait un résumé de la rencontre du 13 octobre 2015 et dépose le procès-verbal de ladite réunion.

14.- Adoption du règlement de nuisance.

Le Maire suppléant, M. Jacques Tessier, soumet pour adoption le règlement numéro 2015-238 décrétant l'harmonisation de la réglementation sur les nuisances sur tout le territoire de la MRC de La-Jacques-Cartier afin d'en faciliter son application.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2016-239 et renoncent à sa lecture.

CA-080-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier il est résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement no 2015-238 sur les nuisances tel que soumis par la secrétaire-trésorière.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

15.- Nation Wendat

Ce point est reporté à une prochaine séance du Conseil.

16.- Prévisions budgétaires

Mme Viviers précise qu'elle travaille actuellement sur les prévisions budgétaires et elle doit rencontrer le Maire ainsi que M. Clément Gignac la semaine prochaine pour finaliser le tout.

17.- Autres sujets

a) Panier de Noël

Mme Viviers demande aux membres du Conseil si la Ville entend contribuer comme par les années passées au Panier de Noël pour les familles moins bien nanties de notre communauté.

CA-081-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard, il est résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 500,00 \$ à être versé au Comité d'Orientation et Dépannage de Ste-Catherine pour la confection et la distribution de Paniers de Noël.

18.- Période de questions

Aucune question n'est posée.

19.- Levée de la séance

CA-082-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Jacques Tessier
Maire suppléant